



Saisie du tribunal administratif

Par **vairim**, le **17/12/2012** à **16:21**

Bonjour,

Je suis ATSEM depuis 6 ans dans la même école, mais non titulaire.

J'ai passé le concours une première fois en 2008, et j'ai été admise : à cette époque le poste que j'occupais était un remplacement, et mon concours a été invalidé au bout d'un an.

Je l'ai repassé cette année en obtenant la note de 18/20.

Malgré cette excellente note, je n'ai pas été admise pour un demi point.

Mon avenir au sein de cette école s'en trouve compromis.

Pourriez-vous me dire si un recours auprès du tribunal administratif me permettrait d'obtenir ce concours.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]